



La Vendée Historique à Cheval

LETTRE D'INFO N° 8 – Janvier 2023

Bonjour à toutes et tous,

Les trois membres du bureau renouvellent ou présentent aux personnes intéressées par les activités de « La Vendée historique à cheval » à travers leurs adhésions, leurs consultations des sites « internet » et « facebook » et leur lecture des lettres d'information, leurs meilleurs vœux pour l'année 2023 dans tous les domaines de la vie familiale, personnelle et professionnelle.



Bataille de Torfou (19 septembre 1793)

L'année 2022 a été prolifique en matière d'avancée des projets, de participation significative à la randonnée du 1^{er} mai 2022, dont il a été rendu compte dans la précédente lettre d'information n° 7.

Ainsi, les membres de « La société hippique rurale » de La Gaubretière ont continué d'apporter leur aide. Nous renouvelons nos remerciements à Mme Marie-Christine Waleska de Rougé, présidente de la SHR et ses membres

Comme déjà écrit, les adhérents de l'association « Torfou la Bataille » s'investissent toujours dans la réalisation du prochain parcours entre Torfou et Saint-Florent-le-Vieil. En effet, Pascal Le Pourhiet, vice-président de cette association, réalisant les spectacles éponymes en juillet de chaque année, poursuit à nous mettre, progressivement, en relation avec les historiens locaux passionnés par l'Histoire des « Guerres de Vendée » qui apportent leurs connaissances des faits de cette Histoire de la Vendée et les lieux de faits d'arme, et les élus et autorités administratives locaux.

Il est toujours envisagé, sous réserve des accords des autorités concernées de Sèvremoine, d'organiser la randonnée 2023 sur les lieux du champ de bataille de Torfou.

Les remerciements du bureau lui sont acquis pour son aide et son investissement dans nos projets.

Les membres du bureau ont, après comparaison des prestations et échanges avec la fédération « EquiLiberté », décidé de ne plus adhérer au Comité national de tourisme équestre (CNTE) de la fédération française d'équitation (FFE).

En effet, la FFE a une forte tendance à privilégier la compétition au détriment du tourisme équestre.

Par contre, « EquiLiberté » est une fédération exclusivement consacrée à la randonnée équestre. Le 18 novembre 2022, le Conseil d'État décidait que : **L'arrêté du 28 mars 2022 est annulé en tant qu'il accorde à la Fédération française d'équitation la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport pour l'activité de " tourisme équestre "**. De plus, les coûts d'affiliation et des contrats d'assurance sont nettement moins élevés.

« La Vendée historique à cheval » est affiliée à la fédération départementale du Maine-et-Loire.

Le bureau d'« EquiLiberté 49 » a accepté que des membres apportent leur soutien logistique pour la réalisation des itinéraires, notamment dans le Maine-et-Loire et, dans la mesure du possible, les départements voisins.

L'assemblée générale de l'année 2023 aura lieu le samedi 18 février 2023 au haras de la Vendée à La Roche-sur-Yon, salle Popof.

Toutes les personnes, qui seraient intéressées par les projets de « La Vendée historique à cheval » pourront y participer après adhésion.

